

Tronc de chemin de fer du Canada, avec pouvoir d'entrer en arrangement avec la dite compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada quant à l'usage de sa ligne et de ses stations et autres dépendances à Belleville, et pour les objets s'y rattachant et ci-dessous plus amplement expliqués ; et considérant qu'il est expédient d'accéder aux conclusions de cette pétition ; A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit ;

1. Tous les pouvoirs, droits et privilèges de corporation conférés à la compagnie du grand chemin de fer de jonction par l'acte de la ci-devant province du Canada, passé en la seizième année du règne de Sa Majesté, chapitre quarante-trois, et intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer de jonction," seront et ils sont par le présent transférés et conférés à William Fabian Meudell, Peter Robertson, Henry Bull, James Ross, William Hamilton Ponton, James Brown, M. P., l'hon. Robert Read, M. P., l'hon. Billa Flint, sénateur, Alexander Robertson, maire de la ville de Belleville, Thomas Kelso, Thomas Holden, Peregrine Maitland Grover, M. P., Charles Perry, M. P., Ketchem Graham, M. P. P., Henry Corby, M. P. P., George H. Boulter, M. D. M. P. P., John Carnegie, jun., M. P. P., l'hon. James Cockburn, M. P., orateur de la Chambre des Communes, George Read, M. P. P., James S. Fowlds, reeve du township de Percy, James Dinwoodie, reeve du township de Seymour, James J. Farley, reeve du township de Thurlow, Baltas Rose, reeve du township de Sidney, Peter Chard, reeve du village de Stirling, George Conley, reeve du township de Rawdon, James Miller, reeve du township d'Otonabee, Willam W. Armstrong, reeve du township de Belmont, George C. Choat, reeve du township du Dummer, William Mohar, reeve du township de Duro, Robert D. Rogers, reeve du village d'Ashburnham, W. H. Scott, maire de la ville de Peterborough, Hugh Jones, reeve du township de Marmora, S. S. Peck, préfet du comté de Peterborough, Robert Cockburn, de Campbellford, et à telles autres personnes qui deviendront actionnaires de la compagnie, après la passation du présent acte, et les personnes énumérées au présent acte, auront, à tous égards, et exerceront les pouvoirs en question aussi pleinement que celles énumérées en premier lieu dans le dit acte, seize Victoria, chapitre quarante-trois, pouvaient les posséder et les possédaient et exerçaient ; et tous les pouvoirs relatifs à la souscription et à la possession d'actions dans la compagnie, et tous autres pouvoirs quelconques par le dit acte conférés aux corporations municipales et autres, seront maintenus par le présent acte, et pourront être exercés aussi amplement et effectivement qu'ils auraient pu l'être sous l'autorité du dit acte ; et le nom de la compagnie sera celui de " Compagnie du grand chemin de fer de jonction."

Charte de la compagnie du grand chemin de fer de Jonction, remise en vigueur et transférée à certaines personnes.

Nom de la corporation.

2. Au lieu des directeurs nommés dans la sixième section de la charte de la compagnie du grand chemin de fer de jonction, les personnes suivantes seront les directeurs provisoires de la dite compagnie : l'hon. Billa Flint, William Hamilton Ponton, Alexander Robertson, Thomas Kelso, Abraham Diamond et Thomas Holden, de la ville de Belleville, George H. Boulter, du village de Stirling, John

Nouveaux directeurs provisoires.